

Le CIEQ offre une Bourse de mérite de fin d'études



aux étudiants finissants à la maîtrise
et au doctorat en Études québécoises
de l'**UQTR**

Objectifs

Ces bourses sont destinées à encourager les étudiantes et les étudiants de deuxième et troisième cycles à terminer dans des délais raisonnables leur mémoire ou leur thèse. Elles s'adressent aux boursiers comme aux non boursiers.

Admissibilité

Pour être admissible, l'étudiant doit :

Être dirigé par un membre régulier du CIEQ-UQTR et être inscrit à temps complet au programme de maîtrise ou de doctorat en Études québécoises durant la session pour laquelle la bourse est demandée.

Déposer le mémoire ou la thèse à l'intérieur d'un délai maximum de :

- ▶ **14 sessions** pour la thèse de doctorat
- ▶ **8 sessions** pour le mémoire de maîtrise.

Montant de la bourse

Pour une thèse de doctorat déposée avant la fin de la :

- ▶ 12^e session, l'étudiant reçoit une bourse de 2 000 \$
- ▶ 13^e session, l'étudiant reçoit une bourse de 1 500 \$
- ▶ 14^e session, l'étudiant reçoit une bourse de 1 000 \$

Pour un mémoire de maîtrise déposé avant la fin de la :

- ▶ 6^e session, l'étudiant reçoit une bourse de 1 500 \$
- ▶ 7^e session, l'étudiant reçoit une bourse de 1 000 \$
- ▶ 8^e session, l'étudiant reçoit une bourse de 500 \$

Procédure

Pour recevoir la bourse, les étudiants doivent, au moment du dépôt initial de leur mémoire ou de leur thèse, présenter au directeur du CIEQ-UQTR la lettre d'autorisation de dépôt.

Ce programme entre en vigueur le **31 mars 2008**.

Pour informations supplémentaires

Site Web du CIEQ (onglet étudiant)

www.cieq.ca

Par téléphone ou par courriel

Madame Rollande Morissette

Technicienne en administration, CIEQ-UQTR

819-376-5096

Rollande.Morissette@uqtr.ca

UQTR
Université du Québec à Trois-Rivières

ciéq Centre
interuniversitaire
d'études québécoises